

Le système qualité de notre organisme  
de formation est certifié selon



Avenir Formation  
Institution privée agréée par l'Etat  
Sous N° : 51-005-01

# ATTESTATION

Attestation délivrée selon la loi n° 10/1993 du 17 Février 1993, article 50 (C.D.D. article 16)  
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'emploi

*Je soussigné ; le Directeur d'Avenir Formation Tunis ; certifie que :*

**M. SASSI MOKHTAR CIN 07282716**

A participé du **19 Au 28 Aout 2020** à un Atelier de (60 heures)  
formation intitulée :

**En Contrôle Par Magnétoscopie**

Qui a eu lieu au siège d'Avenir Formation de Sousse et le parc de client

*Cette attestation est délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.*

Formateur  
M. Fethi chouchen

